Archives parlementaires

Adoption du décret des comités ecclésiastique et de Constitution sur les fonctionnaires ecclésiastiques qui refusent de prêter serment à Amiens, lors de la séance du 25 janvier 1791

Baptiste Henri, Abbé Grégoire

Citer ce document / Cite this document :

Grégoire Baptiste Henri, Abbé. Adoption du décret des comités ecclésiastique et de Constitution sur les fonctionnaires ecclésiastiques qui refusent de prêter serment à Amiens, lors de la séance du 25 janvier 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXII - Du 3 janvier au 5 février 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. p. 492;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_22_1_9931_t1_0492_0000_4

Fichier pdf généré le 07/07/2020

tude de confiance réciproque, ont du crédit sur eux ; mais ceux qui enlevaient à leur diocèse les fruits de leur opulence, pour les porter dans la capitale, seront aisément remplacés dans leur opinion. Il est évident que les nouveaux prélats qui auront prêté le serment exigé, donneront aux pasteurs l'institution canonique. En suivant cette marche, nous suivrons le vœu du peuple; quand les pasteurs seront séparés de ces protecteurs perfides qui leur donnaient des instructions mensongères et coupables, ils ne s'opposeront plus à ce que réclame leur bonheur et celui des fidèles. Hâtons-nous donc de suivre la véritable marche; évitons surtout un mouvement rétrograde qui conduirait le royaume et nous dans un abîme de maux.....

Plusieurs voix de la droite: Oui, vous; mais non la religion, le royaume, la tranquillité publique.

M. **Barnave.** On employait ces grands mots, quand vous avez décrété que les biens ecclésiastiques appartenaient à la nation.

Plusieurs voix de la droite : On n'a pas décrété cela.

M. **Barnave.** Quand vous avez consacré et consolidé cette opération par celle des assignats, on avait le même intérêt à vous opposer ; on vous a fait les mêmes reproches, mais le peuple les a repoussés. La raison est pour nous, le vœu du peuple est pour nous, la vérité est pour nous, suivons une marche que nous tracent la raison, la vérité et le désir ardent et sincère de la tranquillité publique. Je demande qu'on adopte le projet de décret relatif à l'affaire d'Amiens ; que demain, le comité nous présente ses mesures pour l'exécution de la loi du 26 décembre, au nombre desquelles sera la plus pressante de toutes, celle du remplacement des évêques.

(Une grande partie de l'Assemblée applaudit, et ces applaudissements accompagnent M. Barnave de la tribune à sa place.)

M. **Chasset**, *rapporteur*. Je demande la parole pour avertir l'Assemblée que votre comité ecclésiastique doit s'assembler demain à 9 heures, pour vous proposer immédiatement après la loi que le préopinant demande.

(Les membres du côté droit se répandent tumultueusement au milieu de la salle).

M. **d'Aubergeon de Murinais.** On vient de dénoncer dans cette tribune comme insidieuse, perfide et factieuse, une société qui..... (*Il s'élève des murmures.*)

(Un très grand nombre de voix de la partie gauche demandent la clôture de la discussion.)

(L'Assemblée déclare que la discussion est fermée.)

M. **Malouet.** Puisque la discussion est fermée, je n'entreprendrai pas de m'expliquer sur le projet de décret ; mais vous avez entendu dans cette tribune... à l'occasion d'une affaire particulière, une dénonciation...

Plusieurs voix de la gauche : Votre amendement.

M. **Malouet.** Je demande, par amendement, qu'au sein même de la Révolution, qui a tant fait pour la liberté....., je demande, dis-je, que la liberté, que la sûreté publiques et individuelles, ne soient pas impunément outragées dans cette tribune..... Je demande que la dénonciation qui a été faite soit consignée dans le procès-verbal..... Je demande que l'Assemblée nous indique un tribunal..... Je demande que le préopinant déploie sa dénonciation sur le bureau..... Je demande.....

M. **d'Aubergeon de Murinais.** Je demande que le membre qui a appelé le coutelas des assassins sur la tête des hommes honnêtes, qui.....

(De violents murmures d'improbation étouffent les cris de plusieurs membres de la partie droite, qui assaillissent successivement et la tribune et le bureau.)

M. **d'Aubergeon de Murinais.** Je demande qu'on poursuive..... Je dénonce la société des Jacobins.

M. **Malouet.** On a appelé la fureur du peuple sur notre tête..... Qu'il me soit permis de répondre un mot aux inculpations.....

Un membre : On n'a pas accusé M. Malouet.

M. **Malouet.** Que ne m'est-il permis de proposer aussi, par amendement, les moyens de rétablir la paix dans le royaume? que ne puis-je vous parler de .... (*Nouveaux murmures.*) Mais..... comment faire cesser les désordres dont gémissent les bons citoyens, tant qu'il régnera sur la France un club dominateur?..... Oui, je dénonce le club des Jacobins.

(Des murmures de la partie gauche étouffent le bruit des applaudissements de la droite.)

M. **le Président** veut parler; il est interrompu par les membres qui entourent la droite du fauteuil.

M. **Malouet.** On a appelé sur une société pacifique les violences..... (*Nouveaux murmures.*)

(Les membres de la gauche se lèvent tous simultanément pour demander les voix sur le projet de décret du comité ecclésiastique.)

M. **Malouet.** Quand l'Assemblée gardera le silence, je continuerai.....

M. **le Président** met aux voix le projet de décret du comité ; il est adopté à une très grande majorité.

(La séance est levée à neuf heures.)

Persée creative commons